

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander le rattachement au budget d'Habitat Social des opérations suivantes :

Section de Fonctionnement

DEPENSES

Art- 611 - Frais de personnel 43 471,72

RECETTES

Art- 820 - Excédent 79 reporté; 43 471,72

Section d'Investissement

DEPENSES

Art- 232-0 - Travaux de construction habitat groupé
maisons neuves 26 969,00

RECETTES

Art- 16-1 - Empr. CDC pour opérations maisons neuves ..26 969,00

JE METS LA QUESTION AUX VOIX.

Puis, il lit l'avis des Commissions :

"Cette affaire ne correspond en fonctionnement qu'à l'utilisation de crédits reportés 1979 pour les dépenses 1980 de personnel du Bureau d'Habitat Social.

En investissement, un léger complément d'emprunt est affecté à l'opération "Maisons Neuves".

Mis aux voix, le rapport EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

100 - Pt. Denis le 8 Mai 1981
P/le Préfet, le Secrétaire Général
Signé: Richard Cullodier
Valer Copie certifié Copierus
P/le Préfet, le Chef de Bureau délégué
Jacques Lacoste